



Syndicat Local **FO Justice** CD SALON DE PROVENCE

DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA du 18/12/2025

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration,

FO justice refuse d'ouvrir cette instance dans le silence. Ce silence serait une trahison.

Avant toute chose, rendons un hommage sincère et appuyé à l'ensemble des personnels de surveillance du centre de détention de Salon-de-Provence. Chaque jour, ces agents accomplissent leurs missions avec professionnalisme et sens du devoir, malgré un contexte de travail toujours plus dégradé : sous-effectif chronique, surcharge constante et climat de tension permanent.

**Mais que les choses soient claires :
ce dévouement n'est pas inépuisable. Il y a des limites !!**

**Cet engagement, exemplaire et quotidien, mérite reconnaissance,
respect et soutien pas silence ni indifférence.**

Les récents événements survenus au **CD SALON** rappellent brutalement la réalité du terrain : tentative d'homicide sur un collègue, crachats, menaces, insultes... Ces faits ne sont pas isolés. Ils s'inscrivent dans un quotidien marqué par la violence, la pression et l'insécurité.

Lors de notre dernière instance, **FO Justice** avait déjà **tiré la sonnette d'alarme** :
un collègue agressé, une sanction dérisoire, une réponse institutionnelle indigne au regard de la gravité des faits.

Madame la présidente, vous nous aviez alors assuré qu'une nouvelle ère commençait, qu'aucune agression contre un personnel ne resterait sans une réponse ferme et exemplaire.

Aujourd'hui, vos promesses ont volé en éclats.

Une nouvelle agression survient... et, encore une fois, la sanction tombe : quelques jours de confinement. **Rien de plus. Une fois de trop !!!**

l'administration choisit la complaisance envers les agresseurs plutôt que la protection des personnels.

FO Justice dénonce fermement cette dérive.

Refuser de sanctionner à la hauteur des faits, c'est renier vos engagements, c'est affaiblir la crédibilité de l'institution et mépriser ceux qui en assurent la sécurité au quotidien.

Nous ne laisserons pas faire.

La protection des agents n'est pas négociable.

Ces faits démontrent, s'il fallait encore le prouver, que le centre de détention de Salon-de-Provence n'est ni un lieu paisible, ni un environnement sans danger.

Ceux qui persistent à minimiser cette réalité portent une lourde responsabilité.

- Pendant que **l'administration communique**, les agents **encaissent**.
- Pendant que **l'administration tempore**, les agents **s'épuisent**.
- Pendant que **l'administration hésite**, les agents **risquent leur vie**.

Et l'histoire retiendra que, malgré les alertes répétées, l'administration aura choisi l'inaction.

C'EST UNE FAUTE GRAVE, UNE HONTE!!

Les membres du CSA FO Justice